

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FÉVRIER 2022**

Le Conseil Municipal réuni en visioconférence, en séance publique, le 10 février 2022,

Conseils municipaux précédents :

Adopte le compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2021

Décisions :

Prend acte des décisions du Maire.

Délibérations :

- **Finances**

- 2022-02-01 Rapport d'orientations budgétaires pour 2022**

- PREND ACTE**, par un vote, de la tenue du débat d'orientations budgétaires du budget communal pour l'année 2022.

- A LA MAJORITÉ** (*vote pour du groupe Francheville naturellement, vote contre du groupe Vivre Francheville et abstention du groupe Demain Francheville Respire*)

- **Ressources Humaines**

- 2022-02-02 Séjours durant les vacances scolaires : organisation du temps de travail et rémunération des agents**

- APPROUVE** les propositions de Monsieur le Maire indiquées ci-dessus,

- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette attribution.

- A L'UNANIMITÉ**

- 2022-02-03 Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade**

- FIXE** à 50% le taux de promotion des fonctionnaires de la collectivité pour l'avancement au grade supérieur à compter de l'année 2022.

- PRÉCISE** que ce taux de promotion est commun à tous les cadres d'emplois et qu'il sera arrondi à l'entier supérieur pour permettre une promotion lorsque son application conduit à un résultat qui n'est pas un chiffre entier.

- A L'UNANIMITÉ**

- **Urbanisme-Cadre de vie**

- 2022-02-04 Avis de la commune de Francheville sur le projet du dossier d'enquête publique relatif à la Modification n°3 du PLU-H de la Métropole de Lyon**

- DONNE** un avis favorable à la création d'un emplacement réservé au bénéfice de la commune pour la création d'un parc public à destination de loisirs ;

- DEMANDE** à la Métropole de Lyon de prendre en compte les demandes susvisées n'apparaissant pas dans le projet de dossier d'enquête publique ainsi que les

corrections et précisions détaillées en annexe concernant le Rapport de présentation et le Règlement du PLU-H ;

DONNE un avis favorable au projet de dossier d'enquête publique avec prise en compte des demandes et corrections susvisées.

A LA MAJORITÉ (vote pour des groupes Francheville naturellement et Vivre Francheville, abstention du groupe Demain Francheville Respire)

2022-02-05 **Avis sur l'arrêt de projet relatif à l'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) de la Métropole de Lyon**

EMET un avis défavorable sur l'arrêt du projet de l'élaboration du RLP de la Métropole de Lyon avec les observations développées ci-dessus.

A LA MAJORITÉ (vote pour du groupe Francheville naturellement avec abstention de Patricia MORIN et Marie-Anne D'HONNEUR, vote contre des groupes Demain Francheville Respire et Vivre Francheville)

2022-02-06 **Avis de la commune - Projet d'amplification de la Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) de la Métropole de Lyon aux véhicules particuliers et deux roues motorisés de Crit'Air 5 et Non classés.**

EMET un avis défavorable au projet d'amplification de la Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) de la Métropole de Lyon aux véhicules particuliers et deux roues motorisés de Crit'Air 5 et Non classés, tel que proposé par la Métropole.

DEMANDE à la Métropole de Lyon de procéder à l'organisation d'un référendum local portant sur les modalités de mise en œuvre de l'ensemble du projet (étapes 1 et 2) de cette nouvelle ZFE-m.

DEMANDE à la métropole de travailler avec l'Autorité Organisatrice des Mobilités des Territoires Lyonnais afin de mettre en œuvre un réseau de transport public structurant permettant aux habitants de la commune de Francheville de disposer d'une réelle alternative à la voiture. Il est impératif que le calendrier de la ZFE soit calée sur l'effectivité de la mise en place de ces nouveaux modes de transport structurants.

A LA MAJORITÉ (vote pour des groupes Francheville naturellement et Vivre Francheville, vote contre du groupe Demain Francheville Respire)

2022-02-07 **Avis de la commune – 3^{ème} plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise**

NE S'OPPOSE PAS au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise tel qu'il est présenté par la Préfecture pour la période 2022-2027

CONFIRME son opposition au projet d'amplification de la Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) tel que proposé par la Métropole de Lyon

DEMANDE à la Métropole de Lyon de revoir la déclinaison des mesures mises en place pour l'application du PPA3 de l'agglomération lyonnaise compte tenu des observations formulées par la commune dans le cadre de la délibération n°2022-02-06

A L'UNANIMITÉ (M. Bernard LEGRAND du groupe Demain Francheville Respire ne prend pas part au vote)

2022-02-08 **Plan Climat Energie Communal : attribution de subvention d'abondement aux bénéficiaires de la prime air-bois métropolitaine**

APPROUVE l'attribution des subventions énumérées en annexe, conformément à la délibération du n° 2018-02-05 en date du 08/02/2018 ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette attribution.

A L'UNANIMITÉ

2022-02-09 **Adhésion à la charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens »**

APPROUVE la charte des Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens et s'engage à en diffuser et appliquer les principes.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite charte.

A L'UNANIMITÉ

• Solidarité-Education

2022-02-10 Convention Territoriale Globale

APPROUVE le principe d'engager la commune de Francheville dans la démarche de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale élaborée conjointement entre les différents partenaires
A L'UNANIMITÉ

2022-02-11 Convention d'occupation du domaine public à titre gratuit au bénéfice du Centre Social Michel Pache

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Convention d'occupation du domaine public au bénéfice du Centre Social Michel PACHE.
A LA MAJORITÉ (*vote pour du groupe Francheville naturellement, vote contre des groupes Demain Francheville Respire et Vivre Francheville*)

2022-02-12 Crédits alloués aux établissements scolaires

DÉCIDE d'allouer la répartition des crédits à destination des établissements scolaires conformément au tableau présenté ci-dessus
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire
A LA MAJORITÉ (*vote pour du groupe Francheville naturellement, vote contre des groupes Demain Francheville Respire et Vivre Francheville*)

2022-02-13 Organisation d'une formation BAFA

APPROUVE la convention de partenariat avec Temps Jeunes pour l'organisation d'une formation BAFA dans les conditions déterminées ci-dessus
AUTORISE Monsieur le Maire à la signer
A L'UNANIMITÉ

Débat sans vote : Protection sociale complémentaire:

PREND ACTE du débat sans vote relatif à la protection sociale complémentaire.



**Michel RANTONNET,
Maire de Francheville**

Membres Présents : M. RANTONNET, Mme MARCASSE, M. GOURRIER, Mme BARBIER, M. AUDIFFREN, Mme MAMMAR, Mme PAGNOUD, M. de PARISOT, Mme POUZIN, M. VERNAT, M. GRESSOT, Mme BILLE, M. VINCENT, Mme MORIN, M. ARDILLY, Mme D'HONNEUR, M. TREMBLEAU, M. SADOT, Mme PRECLOUX, M. VERNEY, Mme SERIS du groupe *Francheville naturellement*

M. LEGRAND, M. KRETZSCHMAR, Mme DROMAIN, Mme HALLEZ du groupe *Demain Francheville Respire*
Mme LEBRUN, M. BOISTARD, Mme PARIS du groupe *Vivre Francheville*.

Membres représentés : Mme BARBET, Mme SCHMITT, M. VIOUX, Mme BONDUELLE du groupe *Francheville naturellement*
M. BAYET du groupe *Vivre Francheville*

Membres absents :